

## En pratique

Le Comité d’Ethique peut être saisi par tout professionnel de l’une des trois structures ainsi que par les représentants des usagers.

### Il peut être saisi de deux façons :

- soit par mail à l’adresse suivante :  
[ethique91nord@gmail.com](mailto:ethique91nord@gmail.com)
- soit par courrier à l’attention de l’un des membres du Bureau du Comité d’Ethique

Un formulaire est téléchargeable à l’adresse suivante :

<http://cepne.blogspot.fr>

## Comment contacter les membres du bureau ?



Par email :

[ethique91nord@gmail.com](mailto:ethique91nord@gmail.com)

Ou par courrier :

**Claire BOUDIER,**  
Médecin gériatre  
Ets de Santé la Martinière  
Chemin de la Martinière  
91 400 Saclay

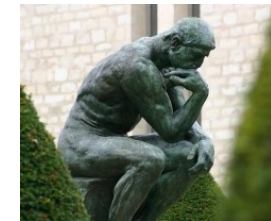
**Isabelle AGOSTINO ,**  
Responsable du pôle médico-social à l’HPGM  
**Alexandra TURBELLIER**  
Secrétaire du comité  
Responsable des relations avec les usagers  
Hôpital privé gériatrique Les Magnolias  
77 rue du Perray  
91 160 Ballainvilliers

**Pascal RAUTUREAU,**  
Infirmier coordinateur  
Réseau NEPALE  
2 route de Longpont  
91 700 Ste Geneviève des Bois



# CEPNE

## Comité d’Ethique Partenarial Nord-Essonne



*UN QUESTIONNEMENT ETHIQUE ?*



## Les missions du Comité d’Ethique

Ce Comité d’Ethique a été créé à l’initiative de 3 structures : Ets de santé La Martinière, l’hôpital privé gériatrique Les Magnolias (HPGM) et le Réseau NEPALE (soins palliatifs - soins de support - douleur)

Ses principales **missions** sont :

- de donner des avis sur des questions éthiques ou des orientations générales à partir d’études de cas,
- de participer à la diffusion de réflexions

## Son fonctionnement

Le travail au sein du Comité d’Ethique se répartit en trois instances :

- **Le Bureau** : organe d’instruction des saisines et de coordination des commissions plénières.
- **Les groupes de travail** : chaque saisine est en premier lieu instruite par un groupe de travail composé de membres de chacune des trois structures.
- **La Commission plénière** : instance lors de laquelle les saisines sont étudiées et débattues.

## Pourquoi formuler une saisine ?

**Le comité éthique est là pour vous aider et vous accompagner lorsque vous êtes confrontés à des situations ou des décisions qui vous posent problème et mettent en cause un conflit de valeur.**



Quelques exemples de **motifs pour faire une demande (saisine) au comité** :

- Questionnement sur les principes éthiques (autonomie, bientraitance, liberté, dignité ...)
- Contradiction perçue entre deux valeurs
- Contradiction entre les souhaits des différents acteurs de situation (patient, famille, proches et professionnels)
- Situation dans laquelle ce que l’on juge nécessaire de faire n’est pas réalisable
- Difficulté à identifier la réaction la plus appropriée

-----

## Rédiger votre saisine

L’éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées (Définition de l’Anesm. Juin 2010)

Service ou demandeur :  
Date :  
Nom du ou des demandeurs :  
Téléphone :  
Email :  
Signature :

*Le nom du demandeur restera confidentiel. Toutes les demandes seront analysées et un avis vous sera rendu par le comité d’éthique. Si la question ne le concerne pas, une autre orientation vous sera proposée.*

**Décrivez le motif de la saisine et le descriptif des faits ou de la situation en quelques lignes.**

**Décrivez la nature du questionnement (ce qui fait difficulté) en quelques lignes.**

Un formulaire est téléchargeable à l’adresse suivante :

<http://cepne.blogspot.fr>